DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-01

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 9 FEV. 2024

ARRIVEE
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Installation du comité de direction de l'office de tourisme

Vu l'article R133-4 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection des membres élus pour le Comité de Direction
Vu l'article 5 des statuts prévoyant les conditions de désignation des membres du comité de direction

Le comité de direction est composé de 2 collèges :

- **Le collège d'élus** : 12 membres titulaires représentants les trois collectivités territoriales (conseillers communautaires), et leurs 12 suppléants. Les représentants titulaires des trois EPCI sont au nombre total 12, dont 6 pour Annemasse Agglo, 4 pour la Communauté de Communes du Genevois et 2 pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.
  Ces membres ont été désignés et validés en conseil Communautaire de la CC. Du Pays de Cruseilles, CC. Du Genevois et d' Annemasse Agglo, par les délibérations respectives n°2023-137, 20231127_cc_tour_157 et CC_2023_0169.

- **Le collège de professionnels** : 11 membres titulaires, représentants les professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme du territoire, ainsi que leurs 11 suppléants.
  Ces membres ont été désignés lors de la rencontre entre élus et socio-professionnels organisée par l'Office de tourisme en date du 10 janvier 2024.

Il se compose des membres suivants :

LE COLLEGE DES ELUS : 1er collège

- ÉLUS REPRÉSENTANTS D'ANNEMASSE AGGLOMÉRATION :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1- Mr ANTOINE Patrick	1- Mr BOCCARD Bernard
2- Mr AEBISCHER Christian	2- Mme BOUCHÉ Maryline
3- Mme COTTET Danielle	3- Mme MARTIN Anny
4- Mr MEHDI Amine	4- Mr VOUILLOT Jean-Michel
5- Mme VILLARI Sophie	5- Mr GILET Laurent
6- Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire	6- Mme BARGES-DELATTRE Marion

- ÉLUS REPRÉSENTANTS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1- Mr DE VIRY François 2- Mme LECAUCHOIS Véronique 3- Mme LOYAU Sabine 4- Mme CACOUAULT Christine	1- Mr DE SMEDT Michel 2- Mr DURET Pierre 3- Mme ROSSAT-MIGNOD Isabelle 4- Mme LAVOREL Joëlle

- ÉLUS REPRÉSENTANTS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1- Mme BOETTNER Charlotte 2- Mr CLERJON Philippe	1- Mr BOUCHET Jean-Marc 2- Mme BUFFARD Chrystel

LE COLLEGE DES SOCIO PROFESSIONNELS : 2nd collège

Filière	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Hébergements	Yves MOUCHET Hôtel Kyriad Annemasse (AA)	Eric TURCO Hôtel Novotel Annemasse (AA)
	Laurent VINCI Hôtel Mercure Gaillard (AA)	Olivier DORE Hôtel Atalante (AA)
	Aurélie BUSSAT Camping La Colombière Neydens (CCG)	Najia BERTAL Chambres d'hôtes Gaillard (AA)
	Stéphanie CARTIER Hôtel Marriott Saint-Julien-En-Genevois (CCG)	Kamila QUEMENT Ibis Styles Vitam Neydens (CCG)
Loisirs	Lionel MAURY UCPA Vitam Neydens (CCG)	Stéphanie JOUVE-SOARES UCPA Vitam Neydens (CCG)
	Estelle COUCHOURON Maison du Salève Presilly et Syndicat mixte du Salève (CCG)	Jorris SANTALUCIA La Ferme de Chosal Copponex (CCPC)
	Vincent CHUTIN Hôtel Restaurant BAUD Bonne (AA)	Eddy BARONNET Crazy School Cranves-Sales (AA)
	Ludovic FENET Bureau de la Montagne du Salève (CCG)	Bruno TOUTAIN Cyclomundo Gaillard (AA)
Affaires	Arnauld GIRERD Agir En Com Ville-La-Grand (AA)	Sylvain SAGE-VALLIER B&S Event Ville-La-Grand (AA)
	Philpp DANNECKER SMAG, Centre de Convention (CCG)	Guillaume LUSTEAUX SMAG, Centre de Convention (CCG)
	Guillaume JACQUEMOUD Action Planet Event	Jeroen THOLEN Fun and Victory

Après avoir fait l'appel nominal, nous déclarons complet et installé le nouveau Comité de Direction de l'Office de Tourisme des Monts de Genève, Haute-Savoie, France.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024
affiché ou notifié le 24 janvier 2024

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-02

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 9 FEV. 2024

ARRIVEE
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Élection du Président

Vu l'article R133-5 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection d'un Président et d'un Vice-président pour le Comité de Direction
Vu l'article 8.1 des statuts prévoyant que le Président est issu du premier collège

--Vote à main levée sur proposition de Monsieur ANTOINE --

Il préside les séances du Comité de Direction et les différentes réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'Office (Gouvernance, réunions politiques stratégiques en dehors de la réunion des Présidents d'EPCI, etc.). L'ensemble des attributions du Présidents sont détaillés dans l'article 8.1 des statuts de l'Office de Tourisme.

Le doyen de l'assemblée, Monsieur De VIRY, prend la présidence pour procéder à l'élection du Président de l'Office de Tourisme.

Election du Président :
M. Patrick ANTOINE se déclare candidat pour le poste de Président.
Aucun autre élu n'est candidat.
Résultat des votes :
11 votes

- 10 votes pour M. Patrick ANTOINE
- 1 abstention

M. Patrick ANTOINE est élu Président de l'EPIC à l'unanimité.

M. Patrick ANTOINE assure la présidence de la séance.

Le Comité de direction,
ELIT M. Patrick ANTOINE au poste de Président de l'EPIC Monts de Genève, Haute – Savoie, France et le déclare immédiatement installé.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024
affiché ou notifié le 24 janvier 2024

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-03

Préfecture de la Haute-Sa...
SGCD / Pôle accueil courrier

- 9 FEV. 2024

ARRIVEE
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Élection des Vice-présidents et du délégué

Vu l'article R133-5 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection d'un Président et d'un Vice-président pour le Comité de Direction
Vu l'article 8.2 des statuts prévoyant que le Comité de direction élit deux Vice – Présidents parmi ses membres :
- *Un Vice –Président représente le premier collège. Il doit représenter l'EPCI non représenté par le Président*
- *Un vice – Président représente le second collège*

Vu l'article 8.3 des statuts prévoyant que le Comité de direction élit un délégué parmi ses membres :
- *Un délégué représente le premier collège issu du territoire non représenté par le Président et le premier VP.*

Il est précisé que l'élection se déroule à bulletin secret.

--Vote à main levée sur proposition de Monsieur ANTOINE --

En cas d'absence du Président, un vice-président préside le Comité de Direction ou les réunions Gouvernance.

Le Président peut donner délégation au Vice-Président sur les domaines qu'il estime nécessaires.
Le Vice-Président ne peut exercer d'autres pouvoirs que ceux qui lui ont été expressément délégués par le Président.

Le délégué est l'interlocuteur privilégié pour les projets touristiques développés sur le territoire de l'EPCI dont il est élu.
Un autre délégué pourra être nommé si le territoire s'élargit davantage.

Election du Vice-président – premier collège :
M. François DE VIRY se déclare candidat pour le poste de Vice-président représentant le premier collège.
Aucun autre élu n'est candidat.
Résultat des votes : 11 votes
- 10 votes pour M. François DE VIRY
- 1 abstention

Election du Vice-président – second collège :
M. Yves MOUCHET se déclare candidat pour le poste de Vice-président représentant le second collège.
Aucun autre socioprofessionnel n'est candidat.
Résultat des votes : 17 votes
- 16 votes pour M. Yves MOUCHET
- 1 abstention

Election du délégué – premier collège :
Mme Charlotte BOETTNER se déclare candidate pour le poste de délégué représentant le premier collège.
Aucun autre élu n'est candidat.
Résultat des votes : 11 votes

- 10 votes pour Mme Charlotte BOETTNER
- 1 abstention

M. François DE VIRY est élu Vice-président de l'EPIC au premier collège.
M. Yves MOUCHET est élu Vice-président de l'EPIC au second collège.
Mme Charlotte BOETTNER est élue déléguée de l'EPIC au premier collège.

Le Comité de direction,
ELIT Messieurs François DE VIRY et Yves MOUCHET aux postes de Vice-Présidents de l'EPIC Monts de Genève, Haute – Savoie, France et sont immédiatement installés.
ELIT Madame Charlotte BOETTNER au poste de déléguée de l'EPIC Monts de Genève, Haute – Savoie, France et est immédiatement installée.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024
affiché ou notifié le 24 janvier 2024

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Remboursement des frais de déplacements supportés par la Présidence

Vu le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n° 91-573 du 19 juin 1991.
Vu l'article 4 des statuts, qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend en dépenses les frais d'administration et de fonctionnement,
Vu l'art. R2221-10 du CGCT, qui précise que les fonctions de membres du Comité de direction sont gratuites.

Considérant que les fonctions de Président, de Vice-Président et de délégué ne sont pas rémunérées,
Considérant que toutefois, les frais de déplacements engagés par le Président, les Vice-Présidents et le délégué pour se rendre aux réunions, salons, formations, etc. peuvent être remboursés,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, au titre des frais de missions, voyages et déplacement.

Considérant que la prise en charge des frais occasionnés ne pourra se faire que sur présentation de l'ensemble des pièces justificatives ainsi que d'un ordre de mission.

Considérant que le remboursement des frais de transport sera effectué conformément au barème kilométrique en vigueur dans le cadre de déplacements automobiles et au réel dans le cadre d'autres moyens de déplacements (avion, train, autocar, etc.).

Au vu de cet exposé le Comité de Direction,
APPROUVE à l'unanimité les conditions de remboursement des frais de déplacements supportés par la Présidence au titre de son mandat aux Monts de Genève.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024
affiché ou notifié le 24 janvier 2024

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 9 FEV. 2024

ARRIVEE
5

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Remboursement des frais de déplacements supportés par la Présidence

Vu le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n° 91-573 du 19 juin 1991.
Vu l'article 4 des statuts, qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend en dépenses les frais d'administration et de fonctionnement,
Vu l'art. R2221-10 du CGCT, qui précise que les fonctions de membres du Comité de direction sont gratuites.

Considérant que les fonctions de Président, de Vice-Président et de délégué ne sont pas rémunérées,
Considérant que toutefois, les frais de déplacements engagés par le Président, les Vice-Présidents et le délégué pour se rendre aux réunions, salons, formations, etc. peuvent être remboursés,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, au titre des frais de missions, voyages et déplacement.

Considérant que la prise en charge des frais occasionnés ne pourra se faire que sur présentation de l'ensemble des pièces justificatives ainsi que d'un ordre de mission.

Considérant que le remboursement des frais de transport sera effectué conformément au barème kilométrique en vigueur dans le cadre de déplacements automobiles et au réel dans le cadre d'autres moyens de déplacements (avion, train, autocar, etc.).

Au vu de cet exposé le Comité de Direction,
APPROUVE à l'unanimité les conditions de remboursement des frais de déplacements supportés par la Présidence au titre de son mandat aux Monts de Genève.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024
affiché ou notifié le 24 janvier 2024

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-06

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 9 FEV. 2024

ARRIVEE
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Délégation de signature à la Directrice de l'Office de Tourisme des Monts de Genève

Vu l'article 10 des statuts prévoyant les attributions du Directeur

Il est proposé au Comité de Direction de donner délégation à la Directrice, Mme Carole INCANDELA, agissant en tant que responsable de l'EPIC, pour prendre décision concernant :

- La création de régie de recettes et d'avances,
- Le pilotage de l'ensemble des services de l'Office de Tourisme,
- Le recrutement du personnel dans la limite des emplois inscrits au budget et la rupture des contrats,
- La préparation, la passation, l'exécution, et le règlement des marchés de travaux de fournitures et services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée,
- Les conventions de partenariats dressées dans le cadre d'évènements ou autres actions visant la promotion et le développement du territoire,
- Les actions en justice : elle intente au nom de l'Office de Tourisme les actions en justice et défend l'Office dans les actions intentées contre lui.

Au vu de cet exposé le Comité de Direction,
APPROUVE à l'unanimité la délégation de signature à la Directrice.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024
affiché ou notifié le 24 janvier 2024

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-07

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Approbation de l'autorisation de consommer les dépenses d'investissement en 2024, sur la base du ¼ des crédits votés au titre de l'exercice 2023

Vu L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1.qui prévoit que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités.

Considérant que le vote du budget 2024 interviendra par délibération lors du prochain comité de direction au plus tard en avril 2024,

Considérant que dans ce laps de temps l'office de tourisme des Monts de Genève devra engager des dépenses,

Considérant qu'il est proposé aux membres du Comité de direction d'approuver l'autorisation de consommer les dépenses 2024 sur la base du 1/4 de crédits votés au titre de l'exercice 2023,

Chapitre	Montant 2023	¼ Crédits disponibles en 2024
Chap 20	32 741.00 €	8 185.00 €
Chap 21	34 936.74 €	8 734.00 €

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité, l'autorisation de consommer les dépenses 2024 sur la base du ¼ des crédits votés en 2023.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024,
affiché ou notifié le 24 janvier 2024,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Tableau des effectifs 2024

Vu les mouvements de personnel et l'évolution des temps de travail au sein de la structure, il est nécessaire de valider le tableau des effectifs de l'EPIC sur l'année 2024 qui détaille l'ensemble des postes et les grades, échelons et indices correspondants.

Mme Carole INCANDELA présentera les orientations budgétaires 2024,

Considérant le nouveau tableau des effectifs présenté en annexe,

Considérant que le Président précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondent aux emplois ainsi maintenus et/ou créés seront inscrits au Budget Primitif 2024, chapitre 012.

Voir annexe.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité, le tableau des effectifs des Monts de Genève pour l'année 2024.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024,
affiché ou notifié le 24 janvier 2024,

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENÈVE HAUTE SAVOIE FRANCE

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-09

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Remboursement des frais professionnels du personnel de l'EPIC

Vu l'article 18 de la convention collective des organismes de tourisme (n°3175), qui stipule que tout déplacement ou voyage quelle que soit la durée est pris en charge par l'employeur,

Considérant que les missions du personnel de l'Office de Tourisme, les amènent à se déplacer tout au long de l'année sur des rencontres interprofessionnelles, salons, foires, congrès mais aussi formations ; que la mission de représentation du Directeur de l'Office de Tourisme l'amène à rencontrer et inviter régulièrement au restaurant les acteurs du territoire ;

Le Président, propose le remboursement de leurs dépenses professionnelles inhérentes à leurs fonctions (frais de transports, péage, parking, frais de repas, hôtel ....) sur la base des justificatifs présentés aux frais réels dans le cadre de leurs missions, pour une durée de 12 mois.

Considérant que l'engagement des différents frais est néanmoins soumis à l'appréciation de l'ordonnateur pour le personnel de droit privé et du Président pour le personnel de droit public.

Au vu de cet exposé, le comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité, le remboursement au réel des dépenses professionnelles du personnel de l'EPIC pour une durée de 12 mois.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024,
affiché ou notifié le 24 janvier 2024.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

E.P.I.C. MONTS DE GENÈVE HAUTE SAVOIE FRANCE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-10

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
- 9 FEV. 2024
ARRIVEE
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Prime d'ancienneté directrice de l'office de tourisme

Vu le code du tourisme, articles L133-4 et L133-6 et R133-11,
Vu la délibération n°2020-16 concernant la nomination de la Directrice de l'Office de Tourisme des Monts de Genève,
Vu la délibération n°2022-12 concernant le renouvellement du CDD de Mme INCANDELA,

Le Code du tourisme prévoit dans les articles précités que notre Office de Tourisme, du fait de ses statuts sous forme EPIC, doit obligatoirement être dirigé par un Directeur.

Madame INCANDELA est engagée depuis le 1er novembre 2020 sur le poste de Directrice de l'Office de Tourisme des Monts de Genève, par un CDD de 2 ans renouvelable 1 fois,

Considérant que Mme INCANDELA donne entière satisfaction,

Considérant les conditions suivantes :

- la prime d'ancienneté sera réintégrée au salaire de Mme Carole INCANDELA en figurant sur une ligne indépendante,
- l'ancienneté sera reprise à partir de sa date d'entrée à l'OT, à savoir le 1er novembre 2020,
- la prime augmentera à chaque date anniversaire sans que celle-ci soit supérieur à 20 % comme indiqué dans la CCN des OT,
- il n'y aura pas de rattrapage antérieur à la mise en place de la prime.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE l'application, à l'unanimité, de cette prime d'ancienneté selon les conditions indiquées ci-dessus,
DECIDE de verser, à l'unanimité, la prime d'ancienneté à Mme INCANDELA, à fréquence mensuelle, à partir de janvier 2024.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024,
affiché ou notifié le 24 janvier 2024,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE R.F.

DocuSign Envelope ID: 59256FBE-D52A-43E7-8247-2A8891C4D51A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et à la Communauté de Commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2024-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 24 janvier 2024
Nombre de membre du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membre présenté ou représenté : 28
Président de séance : M. ANTOINE
Secrétaire de séance : M. BARONNET
Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, TEPPE-ROGUET. Madame VILLARI est représentée par Monsieur MEHDI.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, ROSSAT-MIGNOD.
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (17) Messieurs MOUCHET, DORE, FENET, TOUTAIN, MAURY, SANTALUCIA, CHUTIN, BARONNET, DANNECKER, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BUSSAT, BERTAL, QUEMENT, COUCHOURON.
Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice Générale, AVICE Chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour, RAMAULLY Directrice Adjointe et Responsable Marketing-Communication.
Invités présents : Monsieur BARRET, Mesdames GOSSET, BRISSE.

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2024

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2024.

Vu les articles L. 2312-1 et L. 2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élaboration proprement dite du budget primitif des collectivités territoriales est précédée, pour les communes de 3500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée par le débat d'orientation budgétaire (D.O.B.).

Mme Carole INCANDELA a présenté les orientations budgétaires 2024, mis en annexe de la présente délibération.

Considérant que ce débat portait sur les orientations générales à retenir pour l'exercice.

Considérant que ce débat a permis de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la structure.

Voir annexe.

Au vu de cet exposé, le comité de direction,
DECIDE à l'unanimité de prendre acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires à l'exercice 2024 sur la base de la note de synthèse annexée à la délibération.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 24 janvier 2024,
affiché ou notifié le 24 janvier 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:
D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
CCAE61D97DAE479...

E.P.I.C. MONTS DE GENEVE HAUTE SAVOIE FRANCE

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 9 FEV. 2024

ARRIVEE
5